

DLSI

(Nouvellement S.A. à directoire et conseil de surveillance)
Exercice clos le 31 décembre 2009

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

ACCOUNT AUDIT
Immeuble Les Thiers
4, rue Piroux
54048 Nancy Cedex
S.A.S. au capital de € 103.500

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Nancy

ERNST & YOUNG Audit
Tour Europe
20, place des Halles
B.P. 80004
67081 Strasbourg Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DLSI

(Nouvellement S.A. à directoire et conseil de surveillance)
Exercice clos le 31 décembre 2009

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DLSI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Votre société détient divers fonds commerciaux pour un montant de € 2.497.899 ainsi que des titres de participation pour un montant de € 21.184.990 inscrits à l'actif de son bilan. La note n° 01 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les principes d'évaluation de la valeur d'utilité des fonds de commerce et des titres de participation et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur d'origine.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus.

En outre, nous avons revu les données prévisionnelles et hypothèses sur lesquelles la direction s'est fondée pour déterminer les valeurs d'utilité des fonds commerciaux et des titres de participation et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

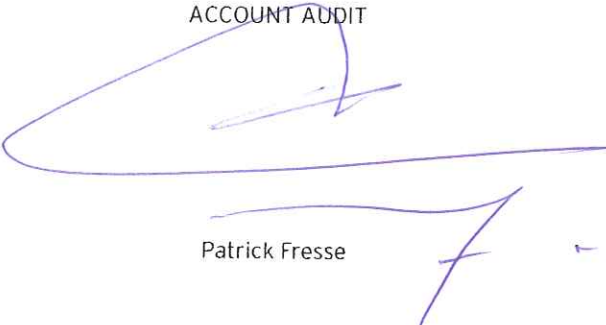
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nancy et Strasbourg, le 29 avril 2010

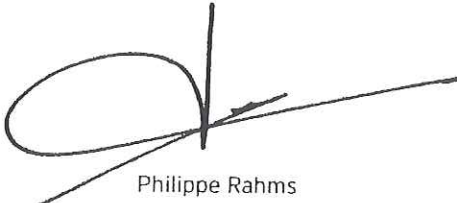
Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNT AUDIT



Patrick Fresse

ERNST & YOUNG Audit



Philippe Rahms

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D.L.S.I. SA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 1 2

Adresse de l'entreprise : AVENUE JEAN ERIC BOUSCH 57600 FORBACH Durée de l'exercice précédent : 1 2

N° SIRET : 3 8 9 4 8 6 7 5 4 0 0 2 8 3 Néant

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le					
				3	1	1	2	3	1	1	2
				0	0	0	9	0	0	0	8
				Brut		Amortissements, provisions		Net		Net	
				1		2		3		4	
Capital souscrit non appelé (d)		AA									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC							
	Frais de développement *	CX		CQ							
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	270250	AG	252872		17378			7488	
	Fonds commercial (1)	AH	2535468	AI	37568		2497899			2497899	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK							
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO							
	Constructions	AP		AQ							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS							
	Autres immobilisations corporelles	AT	1654321	AU	1133611		520710			697160	
	Immobilisations en cours	AV		AW							
	Avances et acomptes	AX		AY							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT							
	Autres participations	CU	21184990	CV			21184990			18296966	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC							
	Autres titres immobilisés	BD	30500	BE			30500			30500	
	Prêts	BF	16150	BG			16150			9307	
	Autres immobilisations financières *	BH	136898	BI			136898			133726	
TOTAL (d)	BJ	25828578	BK	1424051		24404527			21673046		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM						
		En cours de production de biens	BN		BO						
		En cours de production de services	BP		BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
		Marchandises	BT		BI						
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						1500
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	8369630	BY	36492		8333139			17680067	
	Autres créances (3)	BZ	4193030	CA			4193030			5654512	
DIVERS	Capital souscrit et appelé non versé	CB		CC							
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE							
	Disponibilités	CF	3279293	CG			3279293			4912628	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	171166	CI			171166			131191	
TOTAL (d)	CJ	16913120	CK	36492		15976628			28379898		
COMPTES DE RÉGULARISATION	Plus-values sur emprunt à terme (4V)	CV									
	Plus-values sur cession de valeurs mobilières (4V)	CM									
	Frais de conversion actif *	CN	67009				67009			67482	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + V)	CO	41908706	IA	1460543		40448164			50120426	
Bilan	CP										

Copyright © cegi (2010)

* 1er exemplaire remis au comptable de l'entreprise, 2ème exemplaire remis au contribuable, 3ème exemplaire remis au directeur régional de l'administration fiscale.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright © cegi (2010)

Désignation de l'entreprise		D.L.S.I. SA		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé 5082980)	DA	5082980	5026000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3889946	3889946	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Reserve légale (3)	DD	502600	502600	
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Reserves réglementées (5)* (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		56980	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	2697975	917787	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1767092	3036680	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	222657	115042	
	TOTAL (II)	DL	14163250	13545035	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	67009	67482	
	Provisions pour charges	DQ	56218	54487	
	TOTAL (III)	DR	123227	121969	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10857558	16301602	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	6833062	7196471	
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	487202	1026844	
	Dettes fiscales et sociales	DY	7936383	11884994	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	46512	43510	
Compte régul.	EB				
	EC	26160717	36453422		
TOTAL (IV)	EC	26160717	36453422		
Ecart de conversion passif *	ED	969			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	40448164	50120426		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { - Réserve spéciale de réévaluation (1959) - Ecart de réévaluation libre - Réserve de réévaluation (1975)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Barges et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	26160717	36453412		
(5) Dont comptes bancaires courants et autres crédites de banques et CCP	EH	5722420	11812793		

Fondateur obligatoirement MA
du code de moralité (suppl)

Designation de l'entreprise : D.L.S.T. SA

Néant

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright © cegi (2010)

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	580189	FB	FC	580189	539677	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		EG	35689912	FH	2360164	FI	38050076	55768699
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	36270100	FK	2360164	FL	38630265	56308376
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	1789173	2365226	
	Autres produits (1) (11)				FQ	11846	23504	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	40431284	58697106
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	542628	483572	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3521973	4499805	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1326495	1866117	
	Salaires et traitements *				FY	27110170	38536478	
	Charges sociales (10)				FZ	8476515	11469649	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	229206	216199
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	7765	23350
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	1731		
	Autres charges (12)				GE	98599	320011	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	41315082	57415180	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(883798)	1281926	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	2679776	2496271	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	12492	22231	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	67482	50000	
	Différences positives de change				GN	2865	3	
	Pro-droits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	2762615	2568505	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	67009	67482	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	618708	944802	
	Différences négatives de change				GS	851	50	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	686568	1012334
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2076047	1556172	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1192249	2838098	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>D.L.S.I. SA</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	353427
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	400
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)	HD	353827
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (a) bis	HE	26694
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	7110
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	107625
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)	HH	141419
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	212408
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	(362436)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VI)		HL	43547725
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	41780633
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1767092
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	9205
		HQ	11486
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1094438
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	267915
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	AJ	673356
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(*)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (*) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

RENOIS

SOCIETE D.L.S.I. SA

SA AU CAPITAL DE € 5 082 980 EUROS

SIRET 389 486 754 00283

Avenue Jean Eric Bousch BP 40163

57603 FORBACH CEDEX

ANNEXE AU BILAN

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 établis en euros et caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 40 448 164 €
- Total du compte de résultat ... : 43 547 725 €
- Résultat de l'exercice : 1 767 092 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2009.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été, établis en date du 31/12/2009

Par Le Directeur Financier.

INFORMATIONS
ELEMENTS DE L'ANNEXE

NOTE N°

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Méthodes d'évaluation
- Calcul des amortissements et des provisions
- Changements de méthode, Dérogations
- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle

01

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat de l'actif immobilisé
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Réévaluation
- Frais d'établissement
- Frais de recherche appliquée et de développement.
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant

02

03

04

05

NA

NA

NA

NA

06

NA

NA

• Avances aux dirigeants	NA
• Produits à recevoir	07
• Charges à payer	08
• Charges et produits constatés d'avance	09
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	10
• Ecart de conversion	11
• Composition du capital social	12
• Parts bénéficiaires	NA

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

• Crédit-bail	13
• Engagements financiers	14
• Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
• Identités des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	NA
• Liste des filiales et participations	15
• Eléments concernant les entreprises liées et les participations	16
• Capitaux propres	17
• Produits et charges Exceptionnels	18
• Variation des Impôts différés ou latents	19
• Honoraires des commissaires aux comptes	20

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

NA = non applicable, NS= non significatif

ANNEXE - NOTE N° 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(code de commerce : Article 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	:	
Agencements et aménagements	:	L 10 % à 20 %
Installations techniques.....	:	L 10 %
Matériel et outillage industriels ...	:	L 20 %
Matériel de transport	:	L 25 %
Mobilier et matériel de bureau	:	L 20 % à 33 1/3 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité estimée à partir d'éléments de rentabilité et de flux prévisionnels de trésorerie.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes ou commissions) des titres de participations sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et amortis sur 5 ans au titre des amortissements dérogatoires. Les frais sont comptablement incorporés au coût d'entrée des titres.

Fonds de commerce :

Pour les fonds de commerce, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un fonds de commerce est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs, déterminés sur les bases suivantes :

Le prévisionnel 2010, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction,

Le résultat sur les années passées pour estimer le % de rendement à venir

Une actualisation de 11,00 % et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence.

Engagement Retraites

Le calcul de l'engagement retraite découle d'une hypothèse de calcul prenant en compte les points suivant Turn-over de 2%, une augmentation salariale moyenne de 2%, âge de la retraite 70 ans avec un taux d'actualisation de 4.5% et des charges sociales de 40%. Le calcul étant réalisé individuellement pour chaque salarié.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Pour les opérations de mobilisation de créances, la société, considérant qu'il s'agit d'un seul et même compte de trésorerie, comptabilise globalement ces opérations.

Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

ANNEXE - NOTE N° 02

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2054 N ci-joint.

DLSI SA a acquit au cours de l'exercice 2009 la société suivante :

- 95 % des titres d'E L S INTERIM SAS.

La société a par ailleurs un engagement ferme d'acquérir les 5% restant détenus par un minoritaire pour un montant de 145 K€.

DLSI SA détient des parts dans la SOCAMETT (société de caution mutuelle des entreprises de travail temporaire), qui délivre annuellement aux entreprises de travail temporaire une garantie conformément aux dispositions de l'Article R. 124-11 du code du travail. Ces parts ne produisent pas de dividendes.

ANNEXE - NOTE N° 03

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 N ci-joint.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION (une fois repartir le montant des versements)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant <input type="checkbox"/>	
				1		2		3	
		TOTAL I		CZ		D8		D9	
		TOTAL II		KD		KE		KF	
Désignation de l'entreprise D.L.S.T. SA									
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD		KE		KF	
				2828649				33530	
Terrains				KG		KH		KI	
Sur sol propre		L9		KJ		KK		KL	
Sur sol d'autrui		M1		KM		KN		KO	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		M2		KP		KQ		KR	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS		KT		KU	
Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours				IH		II		IJ	
Avances et acomptes				IK		IL		IM	
TOTAL III				LN		LO		LP	
		1751696						36227	
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV	
TOTAL IV				IQ		IR		IS	
		18296966						2766024	
		30500						78638	
		143033						2844662	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		ØJ	
		23050844						2914419	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation égale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste		3		4	
		TOTAL I		IX		DØ		D7	
		TOTAL II		IO		IW		IX	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IX <td colspan="2">DØ <td colspan="2">D7</td> </td>		DØ <td colspan="2">D7</td>		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO <td colspan="2">IW <td colspan="2">IX</td> </td>		IW <td colspan="2">IX</td>		IX	
				56461		2805718		2805718	
Terrains				IP		IY		IZ	
Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		II		MJ		MK		ML	
Autres immobilisations corporelles		IIC		MM		MN		MO	
Inst. gales, agencés, aménagements divers		IIV		MP		MQ		MR	
Matériel de transport		IIV		MP		MQ		MR	
Matériel de bureau et mobilier informatique		IIV		MS		WT		MI	
Emballages récupérables et divers *		IIX		MV		MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours		MY		VZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
TOTAL III		IY		NG		NH		NJ	
		133602				1654321		1654320	
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØI		ØF		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		II		ØB		ØC		ØD	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		ØE		ØF		ØG	
TOTAL IV		IS		ØJ		ØK		ØL	
		21184990				21184990		21184990	
		30500				30500		30500	
		68622				153048		153048	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		IØ		ØK		ØL		ØM	
		258685				25828578		25828576	

* Des explications sont données en annexe de ce formulaire, dans l'ouvrage n° 2012

Formulaire obligatoire article 53 A du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise **D.L.S.I. SA**

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations / Diminutions de l'exercice		Diminutions / Amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EJ		EM		EV	
Autres immobilisations corporelles TOTAL II		PE	316143	PF	23640	PG	56461	PH	283322
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et intérêts passifs des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	541601	QE	114901	QF	35523	QG	620979
	Matériel de transport	QH	5883	QI		QJ	5883	QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	507053	QM	92416	QN	86837	QO	512632
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	1054536	QV	207317	QW	128243	QX	1133611
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		RN	1370680	RP	230957	RQ	184704	RR	1416933

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immoch. corporelles TOTAL II	N7	N8	N6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q5	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T1	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	Y1			Y1			Y1
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NI	NY
Total général dérogatoire (NP + NQ + NR)	NW						
		Total général dérogatoire (NS + NT + NU)		NY	Total général dérogatoire (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'établissement comptabilisés				Z9	Z8
Frais d'établissement en cours d'amortissement				SP	SR

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright © cegi (2010)

N 2005

ANNEXE - NOTE N° 04

ETAT DES PROVISIONS

(décret n° 83.120 : article 24)

Cette information est fournie dans le tableau 2056 N ci-joint, qui reprend les provisions pour risques et charges ainsi que les provisions pour dépréciation.

La provision pour risque et charge est constituée par l'IDR. Il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

- âge de départ 70 ans
- turn-over 2 %
- augmentation moyenne annuelle des salaires 2 %
- taux d'actualisation 4,5 %
- charges sociales 40 %
- tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

ANNEXE - NOTE N° 05

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 N ci-joint.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, sont constitués :

- d'un montant de 5 651 K€, représentant une mobilisation de créances qui est garantie par le poste clients pour un montant total de créances de 6 302 K€, d'une disponibilité d'un montant de 455 K€ et un fonds de garantie de 700 K€
- de 5 155K€ d'emprunts auprès des établissements bancaires.

Formulaire obligatoire visé par l'arrêté du 11/01/2010
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise D. L. S. I. SA

Néant

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
	1		2		3		
Provisions réglementées							
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC
Provisions pour investissement (art. 25 ^{ter} B6 A-II)	3I		TD		TE		TF
Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI
Amortissements dérogatoires	3X	115042	TM	107615	TN		TO
Dont majorations exceptionnelles de 50 %	D3		D4		D5		D6
Provisions fiscales pour impositions à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID
Provisions fiscales pour impositions à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR
TOTAL I	3Z	115042	TS	107615	TT		TU
Provisions pour risques et charges							
Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S
Provisions pour pertes de change	4T	67482	4U		4V	473	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A
Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	54487	5S	1731	5T		5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y
TOTAL II	5Z	121969	TV	1731	TW	473	TX
Provisions pour dépréciation							
sur immobilisations	- incorporelles	6A	7118	6B		6C	6D
	- corporelles	6E		6F		6G	6H
	- titres mis en équivalence	6Z		63		64	65
	- titres de participation	9C		9V		9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	66		67		68	69
sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S	
sur comptes clients	6T	45531	6U	7765	6V	16805	6W
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A
TOTAL III	7B	52650	TY	7765	TZ	16805	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	289661	UB	117111	UC	17278	UD
Dont dotations et reprises							
- d'exploration			UE	9496	UF	16805	
- financières			UG	67009	UH	67482	
- exceptionnelles			UJ	107615	UK		

Les montants en début de l'exercice sont les montants de fin de l'exercice de l'exercice précédent, calculés aux règles prévues à l'article 59-1^{er} du CGI

Il est à noter que le détail des provisions est communiqué à la production de la déclaration de l'impôt sur le revenu

Les provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles, des titres mis en équivalence, des titres de participation, des autres immobilisations financières, des stocks et en cours, des comptes clients, des autres provisions pour dépréciation et des autres provisions pour risques et charges à payer de fin de l'exercice sont prévues par l'article 28 du Code général des impôts

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : D.L.S.I. SA		Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UI		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	16150	UR	16150	US	
	Autres immobilisations financières	UT	136898	UV	136898	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	195765		195765		
	Autres créances clients	VX	8173866		8173866		
	Créance représentative de titres (Prison par déduction des prêts en espèce ou garantie * (inter-établissements) LO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	43666		43666		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	3689		3689		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	589025		589025	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	111414		111414	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	2594014		2594014		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	851221		851221		
	Charges constatées d'avance	VS	171166		171166		
	TOTALS		VT	12886875	VU	12886875	VV
	RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	5725815		5725815		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	5131743		5131743		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	106157		106157		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	487202		487202		
Personnel et comptes rattachés		8C	1966480		1966480		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2964121		2964121		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2065137		2065137		
Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	940645		940645		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		8I	6726905		6726905		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	46512		46512		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		7Z					
Provisions constatées d'avance		8L					
TOTALS		8M	26160717	8N	26160717		
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2)	Montant des dettes à plus et moins de 5 ans et des dettes à plus de 5 ans émises auprès de personnes physiques	8O	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			* Des emprunts souscrits en cours d'exercice ont été remboursés dans la période 2010		

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

ANNEXE - NOTE N° 06

FONDS COMMERCIAL

(décret n° 83.1020 : article 19)

Depuis le 01/01/1996 le fonds de commerce de M. STECK J.PIERRE	121 999€
Depuis le 01/01/1998 le fonds de commerce de MEN-SERVICE	195 531€
Depuis le 01/06/2001 le fonds de commerce d'E. I. D.	1 003 309€
Depuis le 01/01/2002 le fonds de commerce de CRITER INTERIM	686 021€
Depuis le 17/06/2002 le fonds de commerce de KELLER SARL	7 118€
Depuis le 01/09/2003 le fonds de commerce d'EIS HAGUENAU	145 000€
Depuis le 01/01/2005 le fonds de commerce de SATEM SAINT SAULVE	312 500€

Total	2 471 478€

ANNEXE - NOTE N° 07

PRODUITS A RECEVOIR

(décret n° 83.1020 : article 23)

Comptes de tiers

4387 Organismes sociaux à Recevoir	
4487 Etat produits à recevoir	0
4687 Produits à recevoir sur débiteur et créditeurs divers.....	128 602

Comptes financiers

5187 Intérêts courus à recevoir	2 887

TOTAL	131 489 €
	=====

ANNEXE - NOTE N° 08

CHARGES A PAYER

(décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER	MONTANT
EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A LA PARTICIPATION DES SALARIES	
168840 Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	15 588
168820 Intérêts courus sur dettes rattachées à la Participation	22 142
COMPTES DE TIERS	
4081 Fournisseurs - factures non parvenues ..	139 898
4084 Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
4088 Fournisseurs - intérêts courus	
4198 R.R.R. à accorder, avoirs à établir	0
4219 Salaires à payer (voir 1).....	359 593
4282 Dettes provisionnées pour congés à payer	220 955
4284 Dettes provisionnées pour participation des salariés	0
4286 Personnel - autres charges à payer	
4382 Charges à payer aux organismes sociaux	92 801
4486 Charges à payer à l'état.....	924 249
4558 Intérêts courus sur comptes d'associés.	
4588 Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
4686 Charges à payer sur débiteurs et créiteurs divers	

COMPTES FINANCIERS

5186 Intérêts courus à payer (banques, étab. financiers et assimilés) ... 3 395

TOTAL 1 778 621 €

1)

D'anciens chèques de salaires ne sont pas débités. Jusqu'au 31/12/2005, ces chèques figuraient en état de rapprochement bancaire. Passé un an ces chèques sont périmés. La société a décidé de réintégrer ces sommes au crédit du compte de rémunérations dues, ce qui a pour effet de présenter des comptes banques dans la société identiques à ceux qui figurent à la banque sans aucun état de rapprochement. Les salaires non réclamés (318224€ à fin 2009) seront soldés à l'issue du délai de prescription de 5 ans. Pour l'exercice 2009 les salaires de plus de 5 ans ont été réintégrés pour 155 500€

2) Les intérêts courus des comptes courants, ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2009, concernant les sociétés du groupe.

ANNEXE - NOTE N° 09

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(décret n° 83.1020 : article 23)

4860 Charges constatées d'avance 171 166 €

ANNEXE - NOTE N° 10

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

(décret n° 83.1020 : article 23)

NEANT

ANNEXE - NOTE N° 11

ECARTS DE CONVERSION

(décret n° 83.1020 : article 24)

Au 31/12/2009, il a été comptabilisé un écart de conversion actif d'un montant de 67 009€, correspondant à la perte de change se rapportant à un emprunt en francs suisse réalisé en 2008 et 2009 auprès du crédit agricole et de L C L

ANNEXE - NOTE N° 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(décret n° 83.1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- composant le capital social au début de l'exercice..	2 513 000	2
- émises pendant l'exercice	28 490	2
- remboursées pendant l'exercice.		
- composant le capital social en fin d'exercice	2 541 490	2

ANNEXE - NOTE N° 13

CREDIT-BAIL

(décret n° 83.1020 : article 53)

CREDIT BAIL MOBILIER

Eléments non significatifs

CREDIT BAIL IMMOBILIER

Néant

ANNEXE - NOTE N° 14

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0 €
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	56 218 €
Autres engagements donnés à la banque FORTIS Luxembourg Concernant une caution solidaire avec DLSI Luxembourg SA A hauteur de	602 000€

Cautionnement donné à ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV Concernant la Garantie financière que celle-ci a délivrée à notre Filiale ELS INTERIM pour la période de 07/2009 à 06/2010, A hauteur du montant de la Garantie	731 200€
Nantissement de fonds de commerce	Néant
Nantissement de Titres.....	Voir détail ci-après
Engagement d'acquisition de Titres de participation.....	145 000€

1/ Nantissement de fonds de commerce

néant

2/Nantissement des titres

Dans le cadre des financements accordés au cours des exercices antérieurs par la BPLC, le CIAL et par le CRCA et par acte conjoint, il y a eu inscription en nantissement des titres des filiales, S.I.L. A hauteur de 1500 actions sur les 2500 existantes et pour MS INTERIM l'intégralité de 10000 actions.

Montant restant dû au 31/12/2009 : 36 540€
Pour un montant initial de 2 200 000 €

La Banque Populaire de Lorraine Champagne a nanti les 2500 actions de la société ARCADINTER SAS en contrepartie du prêt de 1 400 000 €

Montant restant dû au 31.12.2009 : 473 778 €
Pour un montant initial de 1 400 000 €

Le CIC EST a nanti les 8 630 parts sociales de la société MB SERVICES Sarl en contrepartie du prêt de 1 500 000 €

Montant restant dû au 31.12.2009 : 862 891 €
Pour un montant initial de 1 500 000 €

La BPLC et le CREDIT AGRICOLE ont nanti les 19 996 actions de BAT SA en contrepartie du prêt de 2 700 000 €

Montant restant dû au 31/12/2009 : 1 875 712€
Pour un montant initial de : 2 700 000€

Le Crédit Lyonnais a nanti 360 actions de ELS INTERIM SAS en contrepartie du prêt de 2 200 000 €

Montant restant dû au 31/12/2009 : 1 867 269 €
Pour un montant initial de : 2 200 000 €

Une caution bancaire auprès du CIC EST d'un montant de 500 000€ à échéance au 5 février 2011, a été faite au profit du vendeur d'ALARYS avec.

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties d'actif et de passif

Corrélativement à l'acquisition de la SAS ARCADINTER, la société FINANCIERE SIRINVEST a consentie dans une convention datée du 15 juin 2006 des garanties d'actif et de passif. Cette garantie couvre les insuffisances d'actif ou l'apparition de passif supplémentaire dont l'origine est antérieure à la date d'acquisition dans la société ARCADINTER et sa filiale ARCINTERIM SAS.

Le montant garanti est de 500 000 € avec un système dégressif à 350 000 € au 31/12/2007, 250 000 € au 31/12/2008 et 100 000 € au 31/12/2009

Pour l'acquisition de la société MB SERVICE, Mr BAROUKH a consentie dans une convention du 2 juillet 2007 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 200 000€ jusqu'au 31/12/2008, puis de 100 000 € jusqu'au 31/12/2009 et enfin de 50 000€ jusqu'au 31/12/2010.

Pour l'acquisition des sociétés BAT SA et BAT PROVENCE SARL, Mr BOSC a consentie dans une convention du 31 juillet 2007 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 540 000€ jusqu'au 30/06/2008, puis de 360 000 € jusqu'au 30/06/2009 et enfin de 180 000€ jusqu'au 30/06/2010.

Pour l'acquisition de la société PEMSA SA, Mr Bernard MARCHON a consentie dans une convention du 6 juin 2007 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 480075 CHF jusqu'au 31/12/2008, puis de 320 050 CHF jusqu'au 31/12/2009 et enfin de 160 025 CHF jusqu'au 31/12/2010.

Pour l'acquisition de la société ELITE SAS, Mme HACQUIN et consort ont consentie dans une convention du 21 août 2008 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 60000 € jusqu'au 31/12/2009, de 40 000€ jusqu'au 31/12/2010.

Pour l'acquisition de la société E. T. 3000, la société CETREG SARL, a consentie dans une convention du 6 mars 2008 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 500000€ jusqu'au 31/12/2009, de 330 000€ jusqu'au 31/12/2010.

500000€ jusqu'au 31/12/2009, de 330 000€ jusqu'au 31/12/2010.

Pour l'acquisition de la société ELS-INTERIM SAS, les précédents actionnaires (Mr SI MOHAMED et Mme DONADA MONTEIRO) ont consentie dans une convention du 6 janvier 2009, des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 500 000€ jusqu'au 31/12/2009, puis 400 000€ jusqu'au 31/12/2010 et 300 000€ jusqu'au 31 janvier 2012.

ANNEXE - NOTE N° 15

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (décret n°83.1020 : article 24)

	SA DLSI Luxembourg	DLSI Gmbh	SAS S.I.L.	SAS MS INTERIM	SAS ARCADINTER	SAS ARCINTERIM	MB SERVICES	BAT SA
Capital	300 000	50 000	40 000	80 000	100 000	100 000	263 127	200 000
Réserves et report à nouveau	3 367 513	8	109 492	330 971	203 437	97 324	334 965	380 170
Valeur comptable nette	4 594 158	50 008	149 993	636 867	325 950	197 384	680 573	577 849
Quote-part de capital détenu	100	100	100	100	100	100	100	100
Avances consenties	3 379 733	3 208	11 883	990 674	140 263	0	0	412 161
Avances reçues	62 983	135 169	791 826	80 310	609 532	404 706	741 602	995
Engagements donnés (*1)		171 750						
Engagements reçus	602 000							
Chiffre d'affaires HT	18 677 322	1 067 872	4 956 423	5 647 264	5 005 498	3 948 365	5 352 647	3 205 912
Résultats	926 645	8	502	225 896	22 513	60	82 481	-2 321
Dividendes distribués	1 300 000	0	95 000	280 000	250 000	75 000	250 270	25 000

	BAT PROVENCE	PEMSA SA	ELITE SAS	E. T. 3000	MARINE INT.	DLSI POLSKA	ELS INTERIM
Capital	100 000	67 000	76 250	1 000 000	100 000	48 000	77 000
Réserves et report à nouveau	269 938	926 150	46 739	455 085	7 519	0	726 426
Valeur comptable nette	373 841	1 315 288	170 587	1 488 426	107 519	251 656	854 437
Quote-part de capital détenu	100	86.5	100	100	51	50	95
Avances consenties	419 136	78633	98 603	1 015 401	65182	17 375	
Avances reçues	65 643	0	502	218	52 264	0	209 576
Engagements donnés (*1)							
Engagements reçus		19 712					
Chiffre d'affaires HT	769 153	692	1 276 061	2 022 522	1 574 166	388 538	6 093 902
Résultats	3 903	321 798	47 598	33 340	0	-6 171	51 010
Dividendes distribués	115 000	67 340	60 000	135 000	0	0	0

ANNEXE - NOTE N° 16

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Postes	liées	Participations
Participations		21 062 990
Créances sur Participations		2 594 014
Dettes financières	648 000	6 078 905
Fournisseurs		0
Clients et comptes rattachés		0
Produits de Participations		2 568 944
Autres dettes	0	0
Charges financières		267 915
Produits financiers		110 832

ANNEXE - NOTE N° 17

	Nbre Actions	Capital	Réserves	Provisions réglementées	Résultat Ex.	Capitaux Propres	Dividendes versés
Capitaux Propres au 31/12/2008	2 513 000	5 026 000	5 367 314	115 042	3 036 687	13 545 043	
Augmentation réduction capital sur valeur nominale d'origine	28 490	56 980	-56 980			0	0
Affectation Résultat 2008			1 780 187		- 3 036 687	-1 256 500	1 256 500
Résultat 2009				107 615	1 767 092	1 874 707	
Capitaux propres au 31/12/2009	2 541 490	5 082 980	7 090 521	222 657	1 767 092	14 163 250	

ANNEXE - NOTE N° 18

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Cette information est fournie dans le tableau 2053 ci-joint

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PAYS

- France	35 689 912 €
- C E E	2 360 164 €

EFFECTIF au 31/12/2009 950 personnes.

Le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF représente 4 790 HEURES à fin 2009.

Carry-back :

Sur l'exercice 2009, la société a utilisé la possibilité fiscale de reporter ses pertes de l'exercice sur les 3 précédents exercices de ce fait la perte fiscale de 2009 est ramenée à zéro, et la demande de remboursement fiscal est de 362 k€.

Evolution du périmètre

Concernant l'acquisition du sous-groupe Pemsa, en 2008, le vendeur a réclamé le versement d'un complément de prix. Le groupe DLSI estime la réclamation du vendeur non fondée en raison de la non-réalisation des critères contractuels de déclenchement à fin 2007.

ANNEXE - NOTE N° 19

VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS

NATURE	01/01/2009		Variation		31/12/2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
<u>A déduire l'année suivante</u>						
. Participation des salariés	0		0		0	0
. Organic	93 968		74 280	93 968	74 280	0
. Autres	67 482	67482	67 009	67 009	67 009	67 009
 <u>A déduire ultérieurement</u>						
. Provision IFC	54 487	67482	1 731		56218	67 009
. Autres						
Impôt correspondant (taux 33,33%)	215 937	134 964	143 020	160 977	197 507	0
CREDIT IMPOT FUTUR					65 836	

ANNEXE - NOTE N° 20

Honoraires versés aux commissaires aux comptes

En €	Ernst & Young	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés.	29 000	29 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0
Total	29 000	29 000

Evènement post exercice

La société DLSI SA a acquise en date du 5 janvier 2010 la société ALARYS SAS sis à BOIS ST GUILLAUME